



CT-REA du 3 Novembre : EVOLUTION DE LA CARTE DES FORMATIONS A LA RENTREE 2021



- **FORMATIONS INITIALES SCOLAIRES : un vote CONTRE**

Le DRAAF-SRFD a soumis la carte 2021-2022 des formations initiales scolaires de l'enseignement agricole public au comité technique régional.

Résultat :

- des validations d'ouvertures déjà effectuées à la rentrée 2020 (1ère STAV à Rodez et Auch, 1ère générale à Toulouse et Montpellier),
- l'ouverture de la spécialité « Transformation » au sein de la classe STAV de Perpignan-Théza
- l'ouverture d'un CAPA Métiers de l'agriculture (avec « mixage » des élèves et apprenti.es) à Lavaur.

Il reste un flou sur la possibilité de modifier encore cette carte dans les mois à venir... La carte 2020 n'a en effet pas été respectée, la DRAAF-SRFD choisissant finalement de ne pas ouvrir la classe de 2nde GT à Castelnaudary alors qu'elle avait initialement émis un avis favorable...

Nous constatons que :

- la règle mortifère de conditionner une ouverture à une fermeture, ce que nous avons toujours condamné, n'est plus appliquée.
- des classes vont ouvrir en Septembre prochain (et nous nous en félicitons !) alors que les lycées publics de la région ont reçu l'injonction de réduire leur dotation horaire de 10 000 heures d'ici 2022... Le SRFD mise sur un redéploiement de moyens de régions qui « perdraient » des élèves... Pari risqué et quelque peu malsain !
- de nombreux lycées (18 sur 27) qui n'ont pas déposé de projet s'autocensurent.
- des projets d'ouverture de classe ou de spécialité validés par les instances d'établissement n'ont pas été retenus par le DRAAF : 2nde GT à Castelnaudary et Théza, spécialité « Equipements » au sein de la classe STAV à Théza , BTS « Analyses de biologie médicale » à Villefranche, Bac pro « Gestion des pollutions et protection de l'environnement » à La Canourgue et Albi, BTSA DATR à Théza et GPN à Albi.

Pour toutes ces raisons, ainsi que l'opposition au mixage des publics, les représentant.es élu.es sur la liste intersyndicale Snetap-FSU – CGT Agri ont voté contre la carte des formations 2021 (qui est donc rejetée par 6 voix contre et deux abstentions). Ils exigent un véritable plan d'investissement dans l'éducation, ainsi qu'une amélioration des conditions de travail et d'étude, d'autant plus urgente dans le contexte de la crise pandémique.

- **FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE : c'est le flou**

Nous avons été informés à posteriori des travaux et des décisions actées pour la rentrée 2020, sans avoir été consultés (c'est désormais la règle ...). Les intentions d'ouvertures pour septembre seront désormais étudiées au mois de mars dans le cadre d'un « comité de concertation » dont les représentant.es des personnels sont exclu.es ! **Même si l'autorité académique s'est engagée à nous communiquer les avis émis par ce comité nous regrettons de ne pas être associé.es aux réflexions menées.**